

CHAM

CLASSE À HORAIRES
AMÉNAGÉS MUSICALE



Youri Gavriloff © 2021

*Apprendre
en jouant...*

*de
la*

Musique

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CM1 - CM2 - ÉCOLE GUYNEMER

+

CONSERVATOIRE

de **MUSIQUE** et d'**ART DRAMATIQUE**
à **RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL**

de **NEVERS**



C'EST QUOI ?

Cette classe permet aux élèves de bénéficier chaque semaine, pendant le temps scolaire, de **quatre heures d'enseignement artistique musical**, dispensées par les professeurs du conservatoire de musique et d'art dramatique de la Ville de Nevers. L'objectif est de développer leur sens de l'écoute, leur concentration, leur sens critique, autant d'éléments qui favorisent la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves.

POUR QUI ?

Ce dispositif, entièrement gratuit, est ouvert à tous les élèves qui habitent Nevers ou qui sont scolarisés à Nevers depuis la rentrée scolaire 2023 au minimum et feront leur rentrée en CM1 ou en CM2 le 4 septembre 2024.

Aucun prérequis musical n'est nécessaire. La motivation de l'enfant est déterminante.

› Les élèves peuvent ensuite poursuivre leur parcours

en 6e CHAM au collège Adam Billaut de Nevers.



QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Des équipes enseignantes sont dédiées à la classe et accompagnent les élèves dans le cadre des enseignements généraux et musicaux. **Le programme scolaire est maintenu dans son intégralité.**

Les cours musicaux ont lieu **le mardi matin et le jeudi matin au conservatoire de Nevers**, selon la répartition suivante :

- **1h 30** d'éducation musicale générale et technique
- **1 h 30** de pratique collective
- **1h** de formation instrumentale en groupe restreint

AUCUN PRÉ-REQUIS MUSICAL



Ville de Nevers © 2019



Youri Gavriloff © 2021

COMMENT FAIRE ?



Il suffit de remplir la fiche de candidature ci-jointe

Une rencontre aura lieu avec les enfants le mercredi.

Une commission examinera la candidature et décidera l'admission dans les 15 jours.

CALENDRIER 2024

DATE LIMITE DES CANDIDATURES
Mercredi 29 MAI 2024

RENTÉE EN CLASSE
À HORAIRES AMÉNAGÉS
Lundi 2 septembre 2024

**RÉUNION D'INFORMATION LE 14 MAI
À 18H30 À L'ÉCOLE GUYNEMER**

Fiche de candidature

Année scolaire 2024/2025

Candidature pour une entrée

en **CM1** en **CM2**

en Classe à Horaires Aménagés Musicale

à «dominante instrumentale» de l'école Guynemer

..... L'ÉLÈVE

Nom et Prénom de l'élève

Date de naissance **Sexe** **Fille** **Garçon**

Pratique d'un instrument **Non** **Oui** (lequel)

Établissement scolaire fréquenté en 2023/2024

Adresse du domicile

Code postal **Ville**

..... LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et prénom du responsable légal

Adresse

Courriel

Téléphone

Je prends note que l'admission définitive
de mon enfant sera prononcée par la DSDEN

Date et signature



RENSEIGNEMENTS

DSDEN

19 place Saint-Exupéry, 58000 Nevers

03 86 93 22 05 - 06 75 88 48 42

corinne.augendre@ac-dijon.fr

Accueil du lundi au vendredi :

8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

Conservatoire de musique et d'art dramatique à rayonnement départemental de Nevers

Allée des Ursulines 58000 Nevers

03 86 68 48 80

ecole.musique@ville-nevers.fr

Accueil :

lundi : 8 h 30-12 h et 14 h-19 h

mardi : 8 h 30-12 h et 14 h -18 h

mercredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30- 19 h

jeudi : 8 h 30-12 h et 14 h-18 h

vendredi : 8 h 30-12 h et 15 h -18 h

Direction de l'Education et du Sport de la Ville de Nevers

03 86 68 46 36

service.education@ville-nevers.fr

Du lundi au vendredi :

8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

PLUS D'INFORMATIONS

Site de la Ville de Nevers

[https://nevers.fr/vivre-a-nevers/
enfance-et-jeunesse/scolaire/
la-classe-musicale](https://nevers.fr/vivre-a-nevers/enfance-et-jeunesse/scolaire/la-classe-musicale)

Portail culture de la Ville de Nevers

<https://culture.nevers.fr/conservatoire>

Site de l'académie de dijon

www.ac-dijon.fr/dsden58



**FICHE DE CANDIDATURE À REMPLIR
AU VERSO**

ce document est à

REMETTRE À

l'enseignant de votre enfant

OU

ENVOYER PAR MAIL À
corinne.augendre@ac-dijon.fr

**OU INSCRIVEZ-VOUS DIRECTEMENT
AVEC CE QR CODE**

